



# SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

## NON AU PALMARES DES ECOLES

Lors de sa conférence de presse du 11 décembre dernier, le Ministre de l'éducation nationale a annoncé que « Les deux évaluations qui serviront à mesurer les acquis des élèves au CE1 et au CM2 seront en place pour l'année scolaire prochaine (...) et leurs constats seront rendus publics par école dès la rentrée 2009. ».

Le SNUDI FO s'élève contre cette tentative de classement qui aura obligatoirement comme conséquence de mettre les écoles en concurrence.

Quel parent, prenant connaissance de ces résultats ne sera pas tenté, si l'école de ses enfants est « mal classée », de vouloir le faire inscrire dans une école mieux classée?

Comment ne pas s'empêcher de relier cette annonce avec la volonté du ministre de supprimer totalement la carte scolaire ?

Comment ne pas s'empêcher de faire le lien avec la volonté du ministre de redéfinir l'évaluation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré qui, selon lui, devra intégrer des critères de performance, c'est-à-dire « les progrès des élèves » ?

C'est la porte ouverte à l'instauration du « salaire au mérite » (ou individualisation des rémunérations).

Pour le SNUDI FO, ces annonces qui s'inscrivent dans le cadre de la politique du gouvernement de « refondation » de la fonction publique, n'ont d'autre objectif que de remettre en cause le statut général et tous les droits et garanties qui s'y rattachent.

Pour le SNUDI FO, si les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'outils pour évaluer le niveau de leurs élèves, il est hors de question que ces résultats puissent servir à établir un quelconque palmarès et être utilisé pour crier haro sur les enseignants des écoles mal classées.

Aussi, le SNUDI FO demande au ministre de renoncer à cette initiative.

**Montreuil le 20 décembre 2007**